

Rapport d'Activités 2025



LA COOPÉRATION AGRICOLE
NUTRITION ANIMALE

Sommaire

Edito	P.5
Nos temps forts	P.6
Notre gouvernance	P.8
Evolutions de l'équipe	P.10
Votre expertise	P.11

1. S'engager

S'engager pour une Nutrition animale performante et durable	P.12
---	------

2. Coopérer

Unir les forces pour structurer les filières et répondre aux enjeux	P.14
---	------

3. Sécuriser

Pour une souveraineté renforcée et des risques anticipés	P.16
--	------

4. Innover

Pour faire évoluer les pratiques, mobiliser les savoirs et accompagner les transitions	P.18
--	------

5. Adapter

Les cadres pour une mise en œuvre simple, sûre et soutenable	P.20
--	------

6. Accompagner

Des outils partagés pour mesurer, comprendre et agir	P.22
--	------

Annexes

Le réseau Filières	P.24
Documents utiles	P.26



Edito



David Saelens

Président LCA
Nutrition animale



2025 : Une année charnière entre compétitivité, souveraineté et durabilité

L'année 2025 aura marqué un tournant dans la politique européenne. La nouvelle mandature européenne a replacé la compétitivité et la souveraineté au cœur des priorités, tout en maintenant l'ambition de durabilité. Ce rééquilibrage – s'il se confirme dans les actes – ouvre des perspectives nouvelles pour les filières agricoles, en replaçant la production au cœur des priorités.

Dans ce contexte, La Coopération Agricole Nutrition animale s'est mobilisée pour promouvoir une simplification constructive des réglementations complexes, notamment le règlement déforestation (EUDR). L'objectif : faciliter leur mise en œuvre sans en altérer les finalités, afin de sécuriser les approvisionnements, renforcer la résilience des coopératives et offrir de la visibilité aux éleveurs.

Face aux tensions géopolitiques et aux risques commerciaux, nous avons défendu une souveraineté alimentaire et industrielle européenne renforcée. La relocalisation des intrants critiques, la diversification des sources d'approvisionnement et la structuration de

filières durables ont été au cœur de notre action, avec des résultats tangibles, comme vous le découvrirez dans ce rapport.

Guidés par notre plan sectoriel pour une nutrition animale décarbonée et compétitive, nous avons poursuivi nos engagements autour de cinq axes : nutrition de précision, compétitivité, décarbonation, santé et bien-être animal, diversité et qualité. L'innovation, notamment numérique, a été un levier central pour accompagner les coopératives dans cette transformation.

Enfin, nous avons consolidé nos partenariats, notamment avec la filière luzerne, illustrant notre volonté de bâtir des synergies durables entre productions végétales et animales.

Dans un environnement exigeant, notre secteur continue de démontrer sa capacité à innover, coopérer et construire des solutions durables.



Nos temps forts

Novembre

Convention LCA NA
« Transitions et
souveraineté : pour un pack
gagnant avec la Nutrition
animale »

1^{ère} AG de VALORALIM

Publication :
Contribution du secteur de
l'alimentation animale à la
réduction des émissions de
méthane entérique

Décembre

Workshop Carbone de la
FEFAC à Paris

Report de 12 mois de
l'application du Règlement
pour lutter contre la
déforestation, LCA NA
réaffirme l'objectif « 100% »
du Manifeste à compter du
1^{er} janvier 2025

Publication du guide
COPA-COGECA - FEFAC
« Green Feed Labelling in
Practice »

Congrès de La Coopération
Agricole

Janvier

Le nouvel OQUALIM sur les
rails

Anti-dumping : droits
lysine - prise de position

Forum sur les mycotoxines
en alimentation animale

Réunion d'échanges avec
les services de l'INAO

Lancement d'OGM-check et
évolution du STNO

Février

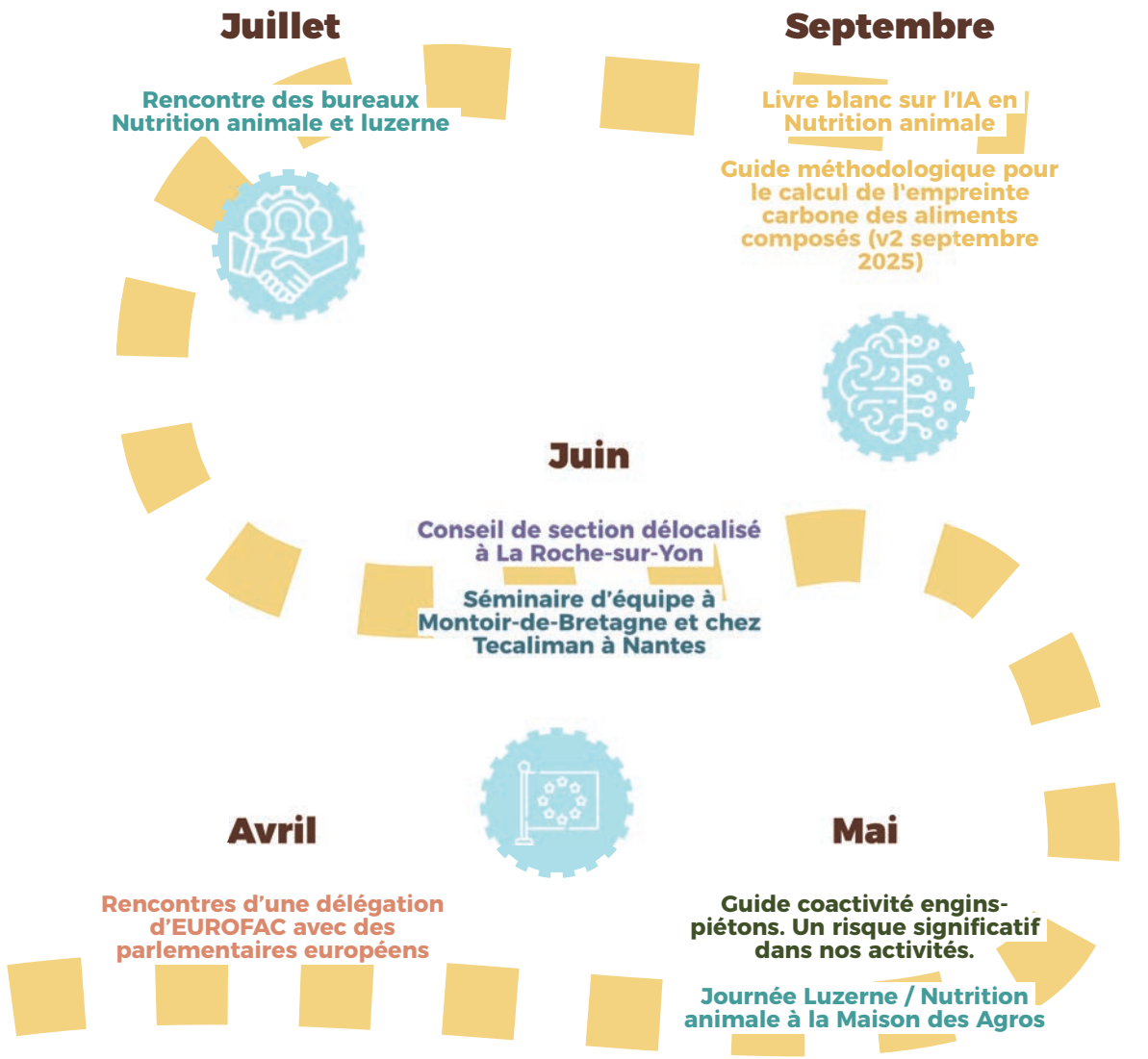
Séminaire des associations
régionales

Lancement du projet de
refonte du site de
déclaration des statistiques
de production d'aliments
composés.

SIA : FeedMed / rencontre
avec Christophe HANSEN,
Commissaire européen à
l'agriculture et à
l'alimentation.

Mars

Premier reporting de la
charte « Sécurité des
livraisons en élevage »



S'engager - **Coopérer** - **Sécuriser** - **Innover** - **Adapter** - **Accompagner**

Notre gouvernance



Gouvernance



David Saelens
Président
NOVIAL



Frédéric Monnier
Vice-président
CAVAC



Jean-Claude Virenque
Vice-Président
NATERA/SOLEVIAL



Mickaël Marcerou
Secrétaire
ARTERRIS



Jean-Louis Zwick
Trésorier
MAÏSADOUR



Jean-Marc Le Franc
Membre du Bureau
TERRENA



Christian Sondag
Membre du Bureau
_ORIAL



Christophe Verdot
Membre du Bureau
SOREAL

Membres du Conseil de section Nutrition animale



Alexandre Bourge
EUREDEN



François Bloc
NAT'UP



Didier Brechet
OXYANE



Jean-Luc Cade
GARUN
PAYSANNE



Jean-Luc Doneys
ALTITUDE



Jacky Goubault
NEALIA



Sébastien Lemière
AGRIAL



Carine Maret
LE GOUESSANT



Gabriel Pecoul
ATRIAL



François Pellet
CCPA



Laurent Stefanini
ALICOOP

Invité permanent



Hubert Rolland
ADM

Votre expérience



Nos groupes de travail

Des experts de nos entreprises adhérentes au service de l'intelligence collective

Filières :

Commission Filières Qualité - Référent LCA Céline Ravel

Accompagner le développement des cahiers des charges Qualité (non OGM, AOP, Label Rouge, Bio, Local)

CNEF (Club de Nutrition Equine Française) - Référent LCA Louise Regnier

Représenter et défendre les intérêts des fabricants d'aliments pour chevaux

Commission Bio - Référent Céline Ravel

Accompagner le développement des filières animales biologiques

Approvisionnement :

Commission Logistique - Référent LCA Éloïse Mas

Répondre aux problématiques liées au transport de marchandises : approvisionnement en matières premières, livraisons d'aliments composés dans les élevages

Commission Matières Premières - Référent LCA Louise Regnier

Répondre aux questions sur les approvisionnements matières premières : marché et contrats d'achats, exigences qualité

Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement - Sanitaire :

Groupe de Travail enjeux industriels - Référent LCA Benoit Fourché

Apporter une expertise technique et/ou réglementaire sur des sujets d'intérêts communs relatifs aux problématiques industrielles de type : gestion de l'eau/sobriété hydrique, exposition aux poussières et sécurité des travailleurs, installations classées pour la protection de l'environnement....

Groupe de Travail Biosécurité - Référent LCA Céline Ravel

Elaborer des documents concrets et opérationnels, ainsi que des outils de référence, pour assurer et améliorer la biosécurité en élevage

Groupe de Travail Carbone - Référent LCA Eloïse Mas

Harmoniser les outils de mesure des impacts environnementaux, agir pour la décarbonation des activités de Nutrition animale, faire reconnaître les produits et services de nutrition animale permettant de réduire l'impact environnemental des élevages

Commission Règlementation Produits - Référent Céline Ravel

Dialoguer avec les Autorités sur l'interprétation des textes réglementaires et traduire la réglementation en des termes et outils clairs et accessibles pour les fabricants d'aliments

Conseil Scientifique de la Nutrition animale (CSNA) - Référent Céline Ravel

Eclairer les décisions des syndicats de la Nutrition animale en évaluant les risques liés à la nutrition animale, formulant des recommandations scientifiques et assurant une veille réglementaire



Notre équipe

Des collaborateurs engagés aux côtés des adhérents



Valérie Bris

Directrice LCA
Nutrition animale
Instances
décisionnelles et
relations
européennes



Nathalie Rigny

Assistante



Éloïse Mas

Environnement
et durabilité



Céline Ravel

Qualité et
filières aval



Maël Bernard-Brunet

Alimentation durable



Louise Regnier

Matières premières
et études
économiques



S'engager



S'engager pour une Nutrition animale performante et durable

Le Plan Sectoriel 2024 : Boussole Stratégique et Levier d'Influence

En 2025, notre action s'est inscrite dans le droit fil de notre plan sectoriel 2024, véritable boussole de notre action.

Les avancées concrètes obtenues cette année traduisent la reconnaissance croissante des enjeux que nous portons en matière de souveraineté, de compétitivité et de décarbonation. L'intégration d'un volet spécifique aux additifs pour l'alimentation animale dans l'appel à projets « Résilience et Capacités Agroalimentaires 2030 », ainsi que l'émergence d'un projet de PIIEC¹ « additifs sensibles » au niveau européen, illustrent cette dynamique.

Par ailleurs, si les ambitions en matière de décarbonation et d'intégration des solutions de Nutrition animale restent à concrétiser, le dialogue engagé avec les pouvoirs publics et les filières ouvre des perspectives prometteuses.

Il conviendra de le nourrir activement pour faire émerger des solutions à fort impact économique et environnemental.

S'engager pour la sécurité des personnes

Sécurité des livraisons en élevage

39 opérateurs adhèrent à la charte de sécurité des livraisons d'aliments en élevage lancée par la profession mi 2023, soit environ 70% de la production nationale d'aliments composés pour animaux. Le reporting 2024 souligne la mise en œuvre systématique d'actions de sensibilisation et de prévention au sein des entreprises. Toutefois, il met

également en évidence les difficultés persistantes dans l'élaboration de protocoles de sécurité avec les éleveurs. Le projet DEPOSE, porté par La Coopération Agricole, devrait contribuer à surmonter ces obstacles.

Sécurité en usine : un levier d'attractivité et de performance durable

Depuis début 2022, La Coopération Agricole Nutrition animale, avec l'ANMF et le SNIA, mène une démarche structurée pour prévenir les risques professionnels en meunerie et alimentation animale.

Le plan, fondé sur trois piliers, reflète une volonté forte de renforcer la culture sécurité en entreprise.

Après le guide méthodologique d'évaluation des risques professionnels, publié fin 2022, les années 2024 et 2025 ont vu :

- Le développement d'un module de sensibilisation et d'une formation pour les référents santé-sécurité, bientôt disponibles ;
- La création d'une communauté de référents sécurité, qui a centré ses premiers travaux sur le risque « coactivité engins/piétons ». Le guide pratique qui en ressort aide à identifier les situations à risque et à mettre en œuvre des mesures adaptées.

Cette démarche s'inscrit dans un suivi pluriannuel de la sinistralité, visant à faire évoluer durablement les pratiques et à améliorer la sécurité, contribuant ainsi à l'attractivité des métiers.

¹PIIEC: Projet Important d'Intérêt Européen Commun

S'engager pour l'environnement

Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030: entre mise en place des leviers et promotion de la démarche

Dans le prolongement de la publication, en 2023, de la feuille de route de décarbonation du secteur, l'année 2025 a été consacrée à la structuration des principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en cohérence avec l'objectif sectoriel de -20% d'ici 2030. Parallèlement, la démarche a fait l'objet d'une large promotion auprès des acteurs de l'écosystème professionnel, afin de favoriser l'appropriation des outils.



Publication du guide méthodologique pour harmoniser le calcul de l'empreinte carbone des aliments composés



Dialogue au niveau français et européen (ADEME, GLFI) pour garantir un accès facile et clair aux bases de données



Dialogue avec les interprofessions pour intégrer l'ambition de la profession dans leur démarches de progrès

84,4% du soja utilisé par les fabricants d'aliments présentent des garanties de non-déforestation et de non-conversion en 2024.

Publié en 2022 pour accompagner les fabricants d'aliments dans la création de chaînes d'approvisionnement durables, les résultats 2024 du Manifeste pour un soja durable montrent un engagement fort de la filière. En effet, 84,4% du soja utilisé par les fabricants d'aliments signataires présentaient des garanties de non-déforestation et de non-conversion, dépassant nettement l'objectif de 75% assigné sur 2024.

Cet engagement des fabricants d'aliments pour animaux s'inscrit dans les objectifs de la plateforme Duralim et contribue à la structuration de filières transparentes et fiables, dans le but d'atteindre 100% des approvisionnements présentant des garanties de non-déforestation et de non-conversion en 2025.



Coopérer

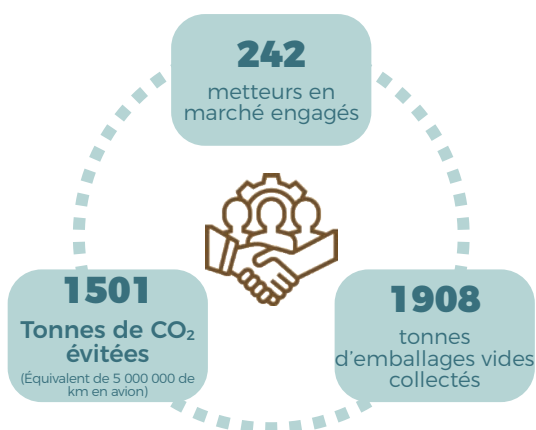


Unir les forces pour structurer les filières et répondre aux enjeux

Qualité et sécurité sanitaire : une nouvelle étape pour OQUALIM

Face aux enjeux de sécurité sanitaire des aliments pour animaux, le secteur a créé OQUALIM en 2008. Cette association pilote depuis le système de certification qualité et sanitaire, et coordonne les plans d'autocontrôles mutualisés des usines françaises. Elle est devenue un acteur de référence. Dans une logique d'efficacité, les travaux menés en 2024 ont permis, au 1^{er} janvier 2025, de regrouper les démarches existantes au sein d'un OQUALIM reconfiguré. Cette nouvelle entité s'appuie un ancrage régional, une organisation nationale, un interfaçage international, en lien étroit avec les syndicats de la Nutrition animale. Sa gouvernance valorise l'expertise du secteur via sept commissions thématiques, assurant une adaptation aux réalités du terrain et aux besoins opérationnels.

VALORALIM, une première année de fonctionnement réussie



Créé en 2023 par La Coopération Agricole Nutrition animale, l'AFCA-CIAL et le SNIA, VALORALIM vise à valoriser les emballages vides des produits de Nutrition animale. Sa première année d'activité s'est conclue avec succès, affirmant son rôle structurant pour une Nutrition animale plus durable. En 2024, la convention d'adhésion a été révisée pour mieux répondre aux évolutions du marché : nouveau mode de financement avec facturation en 2 temps dès la deuxième campagne et élargissement des types d'emballages collectés.



Gabriel PECOUL

Directeur Nutrition animale
ATRIAL et Président du Conseil
de Surveillance de VALORALIM



En 2024, VALORALIM a conforté sa position d'initiative collective structurante pour les entreprises de Nutrition animale et pour les éleveurs! Forte de ce succès, la filière travaille désormais à suivre et à mettre en œuvre les évolutions réglementaires comme celle introduisant l'éco-modulation et à atteindre les objectifs intermédiaires fixés lors du lancement. Je salue la mobilisation de l'ensemble des acteurs qui a permis de consolider ce projet.

Une expertise mobilisée au service de la diversité des filières

La Coopération Agricole Nutrition animale participe activement aux travaux des principales interprofessions animales (ANVOL, INAPORC, CNPO, CLIPP, Interprochasse) et végétales (Intercéréales, Terres Univia), en apportant l'expertise des coopératives en Nutrition animale et en structuration de filière. Cette implication permet de coconstruire des solutions économiques, sanitaires et environnementales, adaptées aux diverses attentes des consommateurs.

Souhaitant renforcer sa contribution, elle souhaite établir un dialogue constructif avec les interprofessions ruminants (CNIEL, INTERBEV), pour valoriser les solutions nutritionnelles développées par les coopératives, en réponse aux enjeux des filières laitières, bovines et ovines.

Construire l'avenir de la filière œuf : engagements politiques et structuration interprofessionnelle

Les challenges ont été nombreux pour l'interprofession de l'œuf (CNPO) : faire de l'origine France un repère fort et structurant, faciliter les installations et agrandissements d'exploitations agricoles, renouveler le financement de l'ovosexage, continuer les travaux sur le bien-être animal.

Nos représentants ont pu réaffirmer leur volonté d'accompagner le marché et de construire, avec l'ensemble des parties prenantes, un modèle durable, compétitif et en phase avec les attentes des consommateurs. Ils ont contribué à la révision des statuts de l'interprofession en juin 2025, afin de renforcer son organisation face aux enjeux à venir.

Renforcer les synergies au sein de La Coopération Agricole

Le renforcement des liens entre La Coopération Agricole Nutrition animale et les sections amont et aval de La Coopération Agricole constitue l'un des trois axes stratégiques de notre projet politique.

Il traduit une volonté d'assumer pleinement un rôle d'interface entre productions végétales et animales, et de contribuer à la stratégie globale des filières.

En 2025, les liens avec la section luzerne se sont consolidés via une journée technique commune et une rencontre terrain entre bureaux.

Ce travail de renforcement de nos liens entre filières de La Coopération Agricole se poursuit avec notamment un événement commun organisé avec le Pôle Animal et La Coopération Laitière lors du congrès 2025.

Renforcer le dialogue avec les filières sous signe de qualité

En janvier 2025, La Coopération Agricole Nutrition animale, le SNIA et l'AFCA-CIAL ont rencontré l'INAO pour présenter les enjeux sectoriels liés aux cahiers des charges. Cette rencontre a permis de poser les bases d'un dialogue constructif, en valorisant les initiatives du secteur et en identifiant des pistes de collaboration pour renforcer la compétitivité des modèles existants, tout en soulignant le besoin de renforcer les échanges entre Nutrition animale et certaines filières.



Sécuriser



Pour une souveraineté renforcée et des risques anticipés

Sécuriser les approvisionnements dans un contexte commercial incertain

Les tensions commerciales entre les États-Unis et l'Union européenne au printemps 2025 ont rappelé la vulnérabilité du secteur de la Nutrition animale face aux fluctuations géopolitiques. Les mesures de rétorsion envisagées par l'UE en réponse aux droits de douane US, incluant des intrants comme le soja, combinées au règlement sur la déforestation, auraient pu entraîner une hausse de 5 à 10 % des prix des protéines végétales.

Dans ce contexte tendu, la Coopération Agricole Nutrition animale a appelé à :

- Exclure l'agriculture et l'agroalimentaire des mesures de rétorsion,
- La relocalisation et la diversification des approvisionnements
- Accélérer les efforts de simplification et de compétitivité pour les élevages et les coopératives.

L'accord commercial trouvé fin juillet a écarté la menace mais la vigilance reste nécessaire.

Additifs : de premières mesures concrètes pour réduire notre dépendance

Droits Anti-Dumping

En 2025, l'Union européenne a mis en place des droits antidumping sur la lysine importée de Chine, avec des taux allant jusqu'à 58 %, afin de protéger la production européenne face à des pratiques commerciales déloyales. Des enquêtes sont en cours pour la valine et le chlorure de choline, avec des marges de dumping estimées jusqu'à 121 %

La crise du COVID a révélé la dépendance du secteur de l'élevage aux importations d'additifs essentiels (vitamines et acides aminés), notamment en provenance de Chine. Depuis, les syndicats de la Nutrition animale ont régulièrement alerté les autorités sur la nécessité de relocaliser et diversifier les sources d'approvisionnement pour renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement agricoles.

Ces alertes, relayées notamment par ANVOL et INAPORC, ont conduit, en 2025, à des mesures contre la concurrence déloyale des produits chinois et au soutien des investissements industriels en France et en Europe.

En France, un volet spécifique a été intégré à l'appel à projet « Résilience et Capacités Agroalimentaires 2030 ». Au niveau européen, un PIIEC « Biotechnologies » est en préparation, avec les additifs pour l'alimentation animale reconnus comme domaine stratégique grâce aux travaux de la Coopération Agricole Nutrition animale, AFCA-CIAL, SNIA et FEFAC.

Qu'est-ce qu'un PIIEC ?

Un Projet important d'Intérêt européen commun (PIIEC) est un mécanisme de promotion de l'innovation européenne transnationale et stratégique. Il permet aux États membres de financer, là où cela s'avère pertinent, des initiatives au-delà des aides habituellement permises par la réglementation européenne.

Protéines végétales locales : un axe stratégique pour l'élevage

Depuis de nombreuses années, La Coopération Agricole Nutrition animale soutient le développement de la production de protéines locales et appelle à une politique française et européenne ambitieuse pour réduire la dépendance aux importations, notamment de soja. Elle est impliquée dans le projet CAP Protéines +, visant à proposer des stratégies concrètes pour renforcer la souveraineté protéique.

Malgré cet engagement, peu d'avancées ont été constatées en 2025 : les appels à projets ont été peu adaptés aux besoins des coopératives et les budgets supprimés.

Le débat européen a été relancé en juillet par la Présidence danoise, soulignant l'urgence d'un accompagnement renforcé – financier, réglementaire et stratégique – pour déployer des solutions locales et durables.



Valérie BRIS

Présidente du groupe de travail
"Aliments pour animaux" du
COPA-COGECA.



Lors de l'atelier FAO-FEFAC du 28 mai j'ai tenu à rappeler que nutrition, biosécurité et vaccination sont les piliers indispensables pour renforcer la résilience de nos élevages. Face à des pathogènes comme la grippe aviaire ou la fièvre porcine africaine, nous devons combler les lacunes scientifiques et adopter une approche collective, fondée sur les retours du terrain.

Sécuriser les élevages

Face aux épizooties, agir pour des filières sécurisées et réactives

De nombreuses maladies (IAHP, MHE, FCO, DNC, FPA) ont nécessité une vigilance accrue en termes de biosécurité. La section Nutrition animale a diffusé des flashes d'information pour harmoniser les pratiques et recommandations aux fabricants d'aliments.

Le groupe de travail dédié élabore un guide biosécurité consolidant les publications existantes, intégrant les évolutions réglementaires et sanitaires, et permettant une adaptation rapide en cas d'alerte.

Gestion de crise : renforcer la coordination pour mieux anticiper

En 2024, une alerte aux aflatoxines dans l'alimentation animale a mobilisé la filière. Grâce à une coordination efficace, la crise a été contenue et la sécurité sanitaire préservée. Le retour d'expérience a conduit à la création d'un cadre commun de gestion des alertes, avec un document interprofessionnel élaboré par le CNIEL, La Coopération Agricole Nutrition animale et le SNIA. Ce document promeut une approche proactive, avec des dispositifs de surveillance et des cellules de vigilance activables « par temps calme ».

Les coopératives ont aussi bénéficié du soutien de la section et d'Intercéréales pour s'adapter au mieux à la qualité sanitaire du maïs 2024. Par ailleurs, La Coopération Agricole Nutrition animale suit activement, aux côtés de Terres Univia, la réévaluation de l'hexane par l'EFSA, attendue pour 2027, dans une double logique technique et stratégique.





Pour faire évoluer les pratiques, mobiliser les savoirs et accompagner les transitions

Une dynamique collective pour une IA au service de la performance et de la transition

En 2025, la section Nutrition animale a lancé une réflexion stratégique sur l'intelligence artificielle (IA), perçue comme un levier pour la souveraineté, la compétitivité et la décarbonation des filières animales. À l'issue de la convention 2024, la rédaction d'un [livre blanc](#) a été lancée, avec l'aide de LCA Solutions +, basée sur une enquête auprès des adhérents.

Ce document, publié en septembre 2025, dresse un état des lieux des usages et perspectives de l'IA dans les coopératives, soulignant une volonté d'appropriation collective fondée sur les valeurs coopératives. Il affirme l'ambition de faire de l'IA un outil de performance, en cohérence avec les cinq axes du plan sectoriel et les orientations européennes pour une IA éthique et intégrée aux politiques publiques.

Mallette pédagogique

Pour répondre aux besoins des coopératives en matière d'attractivité des métiers, La Coopération Agricole Nutrition animale développe une [mallette pédagogique](#) à destination des élèves, étudiants et demandeurs d'emploi. Elle comprend : un motion design sur les métiers du secteur, une vidéo métier présentant les métiers phares des coopératives de Nutrition animale, des fiches communicantes, un PPT pédagogique et des flyers imprimables.

Les deux premiers outils sont déjà disponibles et peuvent être utilisés pour valoriser les métiers de la Nutrition animale lors d'événements ou d'interventions.

Refonte site statistiques

Depuis début 2025, La Coopération Agricole Nutrition animale travaille, avec le SNIA, à la refonte du site de saisie des statistiques de production d'aliments. Objectif : une plateforme plus performante et conviviale, au service des adhérents.

Accompagné initialement par l'IDELE pour la phase d'appel d'offres, le projet est désormais porté par Hélix Développement. Structuré en trois étapes (création des entités, conception des questionnaires, développement statistique), il vise une mise en service pour les déclarations de janvier 2026.



Accompagner les filières « nourri sans OGM »

Innovier avec OGM-check



En 2024, La Coopération Agricole Nutrition animale et le SNIA ont développé OGM-check, un outil d'aide à la décision en ligne pour les filières « Nourri sans OGM <0,9% ».

Livré en janvier 2025, il accompagne les évolutions du Socle Technique Nourri sans OGM (STNO) d'OQUALIM.

L'outil, en accès libre, intègre un arbre de décision, deux calculateurs (interprétation des résultats analyses et évaluation de l'impact d'un incident > 0,9% OGM sur les allégations portées par les produits animaux), ainsi que les documents de référence. Présenté aux filières et à la DGCCRF, il favorise un dialogue constructif autour des exigences et contraintes de chacun au service de la viabilité de ces filières de production.

Réduction des émissions de méthane

Des solutions nutritionnelles concrètes, un déploiement à accompagner

Dans le cadre des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone et du Pacte Vert européen, le secteur de la Nutrition animale s'est mobilisé pour répondre à l'enjeu majeur de réduction des émissions de méthane entérique des ruminants tout en maintenant la production.

Fin 2024, le Conseil Scientifique de la Nutrition animale (CSNA) a publié un recueil de solutions alimentaires pouvant réduire jusqu'à 30 % les émissions, largement diffusé auprès des acteurs du secteur.

Cependant, leur déploiement de ces réductions reste freiné par un manque de reconnaissance dans les outils d'évaluation, de valorisation économique et de cadre politique. Face à ces limites, les professionnels appellent à une politique publique ambitieuse : intégration dans les diagnostics environnementaux, soutien à l'innovation, modèles économiques incitatifs,

et reconnaissance du rôle stratégique de la Nutrition animale dans les démarches collectives telles que Méthane 2030.

Ce dossier illustre la volonté du secteur de s'inscrire pleinement dans la transition écologique, tout en défendant une vision constructive et réaliste de l'avenir de l'élevage français.



Adapter



Les cadres pour une mise en œuvre simple, sûre et soutenable

Anticiper la fin de la dérogation 2026 : une mobilisation stratégique pour la pérennité des filières bio animales

Confrontée à la fin de la dérogation autorisant jusqu'à 5 % de matières non bio dans l'alimentation des jeunes animaux biologiques (échéance : 31 décembre 2026), La Coopération Agricole Nutrition animale s'est mobilisée en 2024-2025 aux côtés de la direction Compétitivité et Transitions et de la FEAC.

Les démarches menées au niveau français et européen ont permis de :

- Quantifier l'impact de la dérogation sur les filières animales bio (porcelets, jeunes volailles)
- Lancer une étude prospective sur la disponibilité en protéines biologiques, afin de garantir un développement cohérent et durable des filières grandes cultures bio françaises.
- Préserver l'équilibre inter-filières en limitant les tensions et les surcoûts non valorisables.

Ces actions visent à sécuriser l'approvisionnement en protéines biologiques tout en répondant aux besoins croissants des filières animales, dans un contexte de dégradation des performances zootechniques des poules pondeuses biologiques depuis l'obligation du 100 % bio en 2022.



Carine MARET

Directrice de l'UFAB et du programme développement Durable du Gouessant - membre de la Task force bio de la FEAC



Lors de la réunion du Groupe de dialogue civil sur l'agriculture biologique du 16 mai 2025, j'ai alerté la Commission européenne sur les conséquences de la fin de la dérogation autorisant jusqu'à 5 % de matières non bio dans l'alimentation des jeunes animaux.

Au nom de la Task Force Bio de la FEAC avec le soutien d'ERPA (European Rural Poultry Association) nous avons présenté des données sur l'impact de ce passage au 100% en pondeuse et un état des lieux des pistes étudiées pour remplacer les matières premières concernées. En l'absence de solution identifiée à moyen terme nous avons proposé une autorisation permanente pour une liste fermée de matières non bio ou l'autorisation d'utiliser des acides aminés.

RDUE : entre accompagnement des acteurs et demandes de simplification

En 2025, La Coopération Agricole Nutrition animale a poursuivi l'accompagnement de ses adhérents dans la mise en conformité avec le règlement européen sur la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts. Elle a également porté auprès des autorités nationales et européennes plusieurs demandes de clarification et de simplification afin de limiter la charge administrative pesant sur les entreprises. Si certaines de ces propositions ont été partiellement prises en compte, la section demeure pleinement mobilisée pour obtenir une application opérationnelle, pragmatique et claire du règlement.

Mycotoxines et alimentation animale : construire une réponse réglementaire adaptée aux réalités de terrain

Les débats sur l'évolution des recommandations relatives aux mycotoxines (règlements 2006/576 et 2013/165) ont été intenses tout au long de 2024 et 2025. La section Nutrition animale de La Coopération Agricole, avec la section Métiers du Grain et le bureau européen de LCA, a contribué à un compromis entre FEFAC et COPA-COGECA, repris par la Commission européenne.

La récolte de maïs 2024, de qualité sanitaire médiocre, a soulevé des inquiétudes face à l'abaissement des seuils envisagés.

Des dépassements préoccupants ont nécessité une coordination renforcée au sein de la filière. Malgré la complexité des discussions, les acteurs restent mobilisés pour identifier des solutions compatibles avec les exigences de sécurité alimentaire, tout en garantissant la durabilité des filières de production.

Accélérer l'innovation variétale pour des filières agricoles résilientes

La sélection et l'innovation variétale sont des leviers clés pour des filières agricoles durables et résilientes. À ce titre, les nouvelles technologies génomiques (NGT) permettent d'accélérer la sélection végétale au sein d'une même espèce et de répondre plus rapidement aux défis agronomiques et climatiques.

Après la publication du projet de règlement européen en juillet 2023, l'accord du parlement en avril 2024 et celui du Conseil début 2025, les négociations en trilogue sont désormais lancées.

La Coopération Agricole, avec ses partenaires du Collectif pour l'Innovation Variétale, de la FEFAC et du COPA-COGECA, défend un accès sécurisé et encadré aux variétés NGT pour les agriculteurs et une approche pragmatique de la traçabilité, limitée aux semences, pour éviter des contraintes logistiques excessives et préserver la compétitivité des chaînes d'approvisionnement.



Accompagner



Des outils partagés pour mesurer, comprendre et agir

Evaluation carbone : vers une méthodologie partagée et vérifiable

Pour accompagner leurs adhérents dans l'évaluation de l'empreinte carbone des aliments composés, les syndicats de la Nutrition animale ont publié en septembre 2024 un guide méthodologique visant à harmoniser les pratiques de calcul. En 2025, les travaux se poursuivent avec la mise en place d'un socle de vérification par OQUALIM, ainsi que par la recherche d'une reconnaissance élargie des données des fabricants par l'ensemble des acteurs de la filière

La section Nutrition animale contribue également aux réflexions stratégiques sur le carbone, via le groupe transversal Carbon Expert de LCA, réunissant élus et responsables environnement. Ces échanges alimentent les orientations du Conseil d'administration de La Coopération Agricole en matière de transition écologique.



Mesurer pour mieux agir : l'accès aux données, levier essentiel de la transition environnementale



Nicolas Coudry-Mesny

Directeur des Achats SOAL et
Président d'Eurofac



Pour que chaque acteur puisse agir sur ses impacts, il faut d'abord lui donner les moyens de mesurer. Au sein d'EUROFAC, nous négocions avec GFLI pour garantir à nos adhérents un accès simplifié et économique à une base essentielle pour le calcul de leur empreinte carbone. Nous appelons aussi à un rapprochement avec ECOALIM. En facilitant l'accès aux données GFLI et en appelant au rapprochement avec ECOALIM, nous posons les bases d'une évaluation environnementale fiable, accessible et partagée. L'harmonisation est la clé d'un progrès collectif.

Indices ITAVI : les adapter aux évolutions technologiques du secteur

La Coopération Agricole Nutrition animale a contribué à la révision des indices ITAVI.

Ces indices, qui font référence sur le marché, reflètent l'évolution mensuelle du coût optimisé des matières premières utilisées dans les différentes formules d'aliments. Ces indices sont régulièrement actualisés pour refléter les évolutions du terrain et intégrer les avancées technologiques

La mise à jour de 2025 repose sur une enquête menée entre avril et août 2024 auprès de 23 fabricants d'aliments. Les nouveaux indices sont publiés depuis début septembre 2025 (données d'août), tandis que l'ancien indice reste disponible en parallèle jusqu'en décembre.

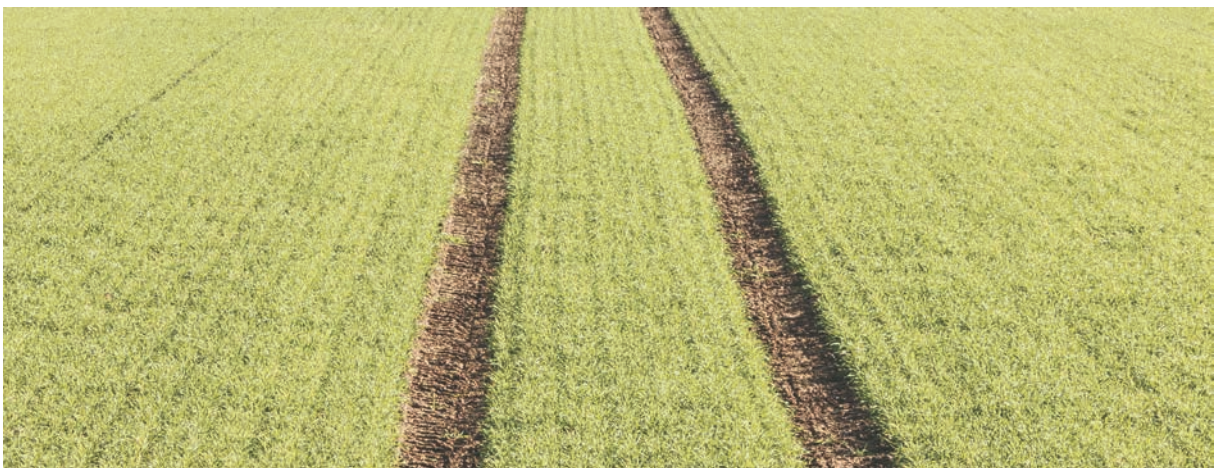
Être aux côtés de nos adhérents, c'est aussi en 2025

- 9** Matinales
- 5** Webinaires
- 4** rencontres techniques



- 90** Notes d'informations
- 3** Guides pratiques réglementaires
- 1** Nouvel OAD

Et plus de 1000 réponses personnalisées aux adhérents



Le réseau filières

Nos représentants dans les structures

FranceAgriMer

CS Céréales
CS Viandes Blanches

Christophe VERDOT (SOREAL)
Frédéric MONNIER (CAVAC)



Filières avicoles

Anvol

Frédéric MONNIER (CAVAC)
Jean-Marc LE FRANC (TERRENA)

Volaille Française

Frédéric MONNIER (CAVAC)

ATM Avicole

Jacky GOUBAULT (NEALIA)

CICAR

Jean-Marc LE FRANC (TERRENA)
Fabrice ROCHETEAU (CAVAC)

CIDEF

Jean-Marc LE FRANC (TERRENA)
Fabrice ROCHETEAU (CAVAC)
Mickaël ALEXANDRE (LE GOUESSANT)

CIP

Jean-Louis ZWICK (MAÏSADOUR)
Jean-Marc LE FRANC (TERRENA)
Jean-Luc FOURMOND (AGRIAL)

CIPC

Jean-Marc LE FRANC (TERRENA)
Fabrice ROCHETEAU (CAVAC)
Mickaël ALEXANDRE (LE GOUESSANT)
Jacky GOUBAULT (NEALIA)

CLIPP

Chantal DAVOUST (ADM)
Frédéric MONNIER (CAVAC)
Christophe CHARTIER (TERRENA)
Patrice FAUCONNIER (OXYANE)

CNPO

Patrice SORT (LE GOUESSANT)
Frédéric MONNIER (CAVAC)
Gérard RONDEL (TERRENA)
Jean-Loup STERIN (NOVIAL)

InterProchasse

Gaël SAVROT (NOVIAL)
Philippe JAMONNEAU (ADM)
Johan MARCON (SOREAL NA)
Philippe JAMONNEAU (ADM)

ITAVI

Jacky GOUBAULT (NEALIA)

 Filières porcines	
INAPORC	Jean-Luc CADE (GARUN PAYSANNE) Frédéric MONNIER (CAVAC)
IFIP	Jean-Luc CADE (GARUN PAYSANNE) Eric SCHETELAT (ADM)
 Filières végétales	
Intercéréales	David SAELENS (NORIAP) Camille GOBIN (LE GOUESSANT)
Terres Univia	François BLOC (NATUP) Christophe VERDOT (SOREAL) Jean-Luc CADE (GARUN PAYSANNE)
Syndicat de Paris Incograin	Camille GOBIN (LE GOUESSANT)
Chambre Arbitrale Internationale de Paris	Valérie BRIS (LCA NA)
BIPEA	Valérie BRIS (LCA NA)
Sofiprotéol Comité des engagements	Jean-Claude VIRENQUE (NATERA)
Autres	
OQUALIM	Pascal AZAM Frédéric MONNIER David SAELENS
DURALIM	Jean-Marc LE FRANC Laurent STEFANINI
VALORALIM	Gabriel PECOUL David SAELENS
EUROFAC	Mickaël MARCEROU Nicolas COUDRY-MESNY David SAELENS (NORIAP)
FEFAC	Nicolas COUDRY-MESNY (Conseil) Jean-Laurent TUSEK (Comité Animal Nutrition) Jean-François LABARRE (Comité Prémix) Louis LESUR (Comité Poisson)
COPA-COGECA Groupe Aliment des animaux	Valérie BRIS (Présidente)
TECALIMAN	Valérie BRIS

Documents utiles

Stratégie

- Plan sectoriel Nutrition animale (avril 2024)
- Livre Blanc : Intelligence artificielle pour une nutrition animale compétitive et décarbonée (septembre 2025)

Sécurité sanitaire

Salmonelles

- Salmo-check : Faciliter la gestion des détections de salmonelles par les usines de Nutrition animale

Biosécurité

- Nettoyage et désinfection de l'extérieur des camions de transport d'aliments pour animaux (mai 2020)
- Contributions de la Nutrition animale à la Biosécurité (octobre 2021)
- Infographie Influenza aviaire hautement pathogène (mars 2023)
- Biosécurité et sécurité des personnes au moment des interventions en élevage - Inventaire des ressources existantes pour les filières (Mars 2023)
- DNC : Mesures de biosécurité en zones réglementées pour les fabricants d'aliments pour animaux (juillet 2025)

Produits phytosanitaires

- Synthèse - Comment appliquer la réglementation « résidus de pesticides » en alimentation animale ? (juillet 2023)

Signalement des non-conformités sanitaires

- Note - Signalement des non-conformités sanitaires : mode d'emploi (juillet 2023)

Aliments médicamenteux

- Fabrication d'aliments médicamenteux - guide d'application professionnel (décembre 2021)
- Nouveau règlement 2019/4 sur les aliments médicamenteux : Questions / Réponses (février 2022)

Qualité et cahiers des charges

Non OGM

- Guide Technique Analyses OGM - pour une aide au choix des méthodes d'analyse, des laboratoires et à l'interprétation des résultats (janvier 2025)
- Outil d'investigation - Analyses OGM : comment bien aborder les résultats > 0,9% ? (janvier 2021)
- Filière « nourri sans OGM (<0,9%) » - Guide à destination des opérateurs de l'aval sur la méthodologie d'échantillonnage en élevage et l'interprétation des résultats d'analyses OGM (février 2021)
- OGM-check : Faciliter la gestion du non-OGM en usine

Bio

- Notice Bio - Règlementation de l'UE applicable aux aliments pour animaux destinés aux productions biologiques (octobre 2024)

Local

- Approvisionnements locaux : Comment répondre aux demandes de l'aval ?

Protéines Animales Transformées (PAT)

- Note de synthèse - Incorporation des PAT en filières porcine et avicole (février 2021)
- Ré-autorisation des PAT en filière monogastrique : Analyse réglementaire du projet de révision du règlement n°999/2001 (juin 2021)
- Ré-autorisation des PAT en filière monogastrique : complément à la synthèse réglementaire (septembre 2022)
- Règlement sous-produits animaux : le document d'accompagnement commercial (DAC) (juin 2024)

Agréments et enregistrements

- Synthèse - Enregistrements, agréments et autorisations d'activité en alimentation animale (septembre 2024)

Etiquetage

- Guide pratique pour l'étiquetage des prémélanges d'additifs (juin 2022)
- Guide d'application du règlement 767/2009 pour l'étiquetage des aliments composés pour animaux (juillet 2025)
- Note relative au règlement européen luttant contre la déforestation et la dégradation des forêts (mai 2025)

Avis du CSNA

- Contributions de la Nutrition animale au maintien des animaux en bonne santé et à la lutte contre l'antibiorésistance (février 2025)
- Contribution de la Nutrition animale au bien-être des animaux d'élevage (janvier 2022)
- Les perturbateurs endocriniens en alimentation animale (avril 2023)
- Contribution du secteur de l'alimentation animale à la réduction des émissions de méthane entérique (octobre 2024)

Environnement

- Guide "Construire un système de management de l'environnement" (décembre 2022)
- Guide méthodologique pour le calcul de l'empreinte carbone des aliments composés (v2 septembre 2025)

Emissions industrielles

- Circulaire "Les rubriques IED (activités industrielles et agricoles polluantes)" (v2 septembre 2025)
- Plan de Sobriété Hydrique (juin 2024)

Risques professionnels

- Etude "Exposition des travailleurs aux poussières : résultats de l'enquête syndicale" (janvier 2023)
- Guide méthodologique d'évaluation des risques professionnels en Meunerie et Nutrition animale (novembre 2023)
- Guide coactivité engins-piétons (septembre 2025)
- Circulaire "Santé des travailleurs évaluation et prévention des risques chimiques" (mai 2023)



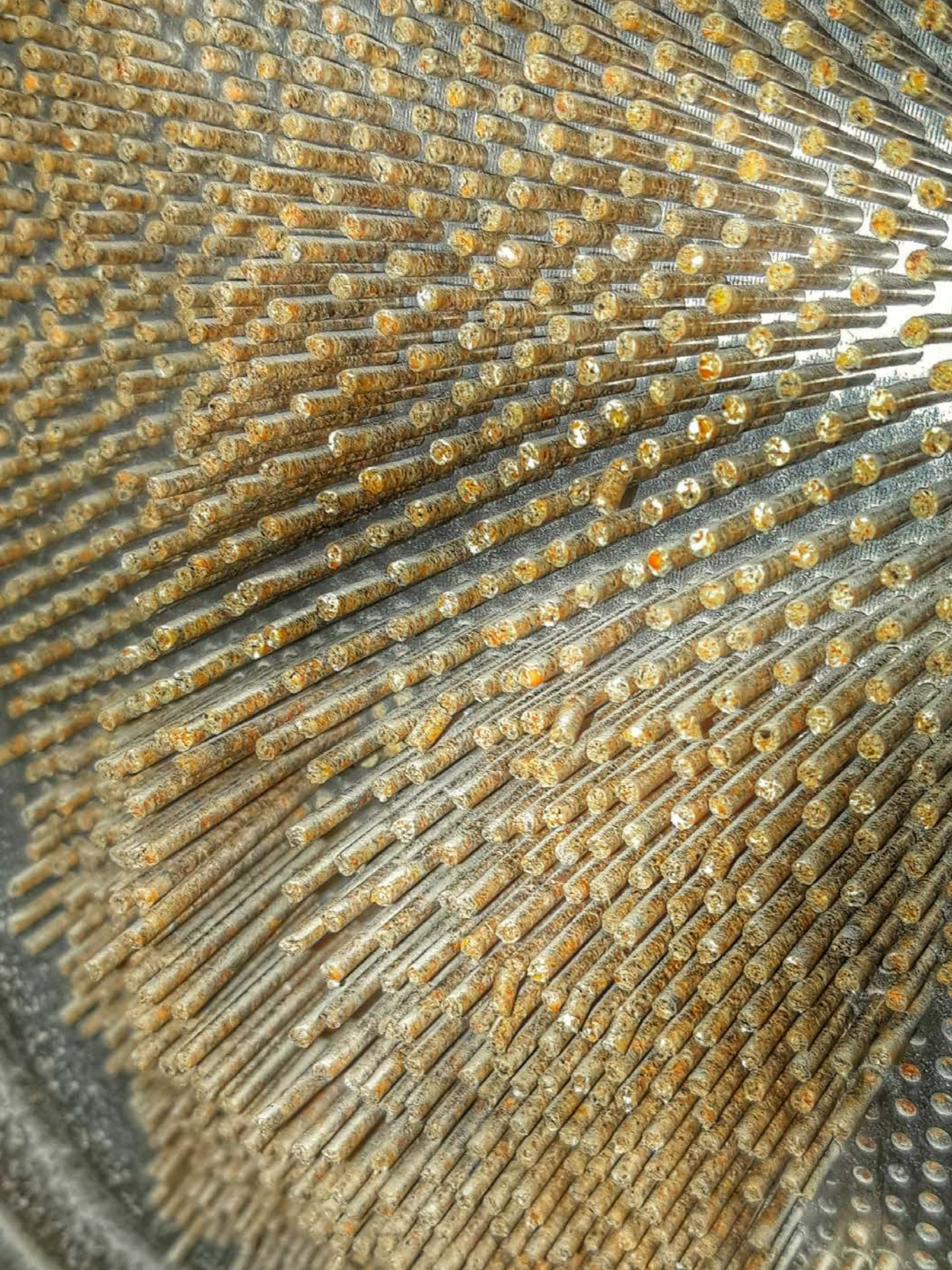
LA COOPÉRATION AGRICOLE
NUTRITION ANIMALE

43 rue Sedaine
75011 PARIS

www.lacooperationagricole.com

Mise en page et graphisme :
Axelle Cohin Créations - axellecohin.pro@gmail.com

Impression :
La Fabrik du Print - lafabrikduprint.com





LA COOPÉRATION AGRICOLE
NUTRITION ANIMALE